

## **Analyse des effets différenciés des composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au TOGO**

## **Analysis of the differentiated effects of the components of trade facilitation on the customs revenue base in TOGO**

**ADJANDE Ali Awountchou**

Docteur en Sciences Economiques

Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR-SEG)

Université Norbert ZONGO- Burkina-Faso

Laboratoire d'Economie Régionale et Internationale (LABERI).

**APETSE Yawovi**

Chef Division Contentieux à l'Office Togolais des Recettes (OTR)

Institut de Formation Fiscale et Douanière de l'Office Togolais des Recettes (IFFD-OTR)

**Date de soumission** : 02/05/2024

**Date d'acceptation** : 11/06/2024

**Pour citer cet article** :

ADJANDE. A.A. et APETSE Yaovi (2024) « Analyse des effets différenciés des composantes de la facilitation des échanges sur les assiettes des recettes douanières au TOGO », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 6 » pp : 594 – 614.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



## Résumé

Cet article étudie les effets des composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières sur la période 2015-2022. A l'aide d'un modèle de gravité sur des données de quarante-six (46) pays dont le Togo et ses partenaires, les principaux résultats montrent que les composantes de la facilitation des échanges ont des effets différents sur l'assiette des recettes au Togo. La simplification et l'harmonisation des procédures, la réduction du nombre de documents nécessaires pour les formalités douanières, la disponibilité des informations et l'implication de la communauté commerciale sont les composantes qui influencent fortement l'assiette des recettes douanières. Ensuite, suivent les procédures d'appel, l'automatisation, la gouvernance, les frais et charges. Nos résultats suggèrent que les politiques commerciales du Togo doivent intégrer des dispositions pratiques pour faciliter les échanges avec ses partenaires. Ces politiques doivent également viser à moderniser les pratiques commerciales à travers l'adoption d'ambitieux programmes de facilitation des échanges dans un cadre cohérent afin de pouvoir mobiliser l'ensemble des acteurs concernés.

**Mots clés :** Facilitation des échanges ; Automatisation ; Coûts commerciaux; Procédures douanières.

## Abstract

This article studies the effects of trade facilitation components on the customs revenue base over the period 2015-2022. Using a gravity model on data from forty-six (46) countries including Togo and its partners, the main results show that the components of trade facilitation have different effects on the revenue base. in Togo. The simplification and harmonization of procedures, the reduction in the number of documents necessary for customs formalities, the availability of information and the involvement of the commercial community are the components which strongly influence the customs revenue base. Then follow appeal procedures, automation, governance, fees and charges. Our results suggest that Togo's trade policies must incorporate practical provisions to facilitate trade with its partners. These policies must also aim to modernize commercial practices through the adoption of ambitious trade facilitation programs within a coherent framework in order to be able to mobilize all the stakeholders concerned.

**Keywords:** Trade facilitation; Automating ; Trade costs; Customs procedures.

## Introduction

Plusieurs auteurs ont mis en avant l'importance de la facilitation des échanges pour stimuler le commerce mondial et le développement économique surtout dans les pays en développement. Selon Adjande (2024), la facilitation des échanges permet d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans les pays en développement. Ces IDE permettent de financer le développement économique et compenser l'insuffisance de l'épargne intérieure. OMC (2015) a montré aussi que la facilitation des échanges améliore les performances économiques des pays en agissant sur la croissance économique. D'autres auteurs ont expliqué que la facilitation des échanges améliore les importations, exportations et donc l'assiette des recettes douanières (Zaki, 2014 ; Feenstra et Ma, 2014).

Malgré ces effets bénéfiques pour l'économie, la mise en œuvre des réformes liées à la facilitation des échanges sur les recettes douanières est un sujet complexe et crucial pour les pays en développement (PED) et suscite des débats. Bien que la facilitation des échanges vise à réduire les obstacles et les coûts commerciaux lors du passage des marchandises aux frontières, son impact sur les recettes douanières et d'autres variables macroéconomiques varie selon sa mise en œuvre et est fonction de différents facteurs. Comme le souligne OMC (2015), la facilitation des échanges agit beaucoup plus sur les structures économiques des pays en développement si elle est mise en œuvre d'une manière rapide et complète. Or, pour les pays en développement, cette démarche est compliquée dans la mesure où ces pays n'ont pas assez de moyens et que la facilitation a un coût économique. L'autre raison pour laquelle les pays en développement n'arrivent pas à mettre la facilitation des échanges en même temps et procèdent par une approche progressive est que ces pays dépendent encore des recettes douanières pour le financement de leurs politiques macroéconomiques.

Coleman et Robert (2016) expliquent que même si les coûts liés à la mise en œuvre de l'AFE devraient rester modestes, ils peuvent encore grever lourdement les ressources limitées de nombreux pays en développement à faible revenu. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'AFE inclut des dispositions détaillées et novatrices en matière de « traitement spécial et différencié » (TSD) permettant aux pays en développement d'adapter la portée et le calendrier de la mise en œuvre de l'Accord compte tenu de leurs circonstances particulières.

Le Togo a ratifié l'AFE le 1er Octobre 2015, soit deux (02) années avant son entrée en vigueur en 2017, traduisant la volonté politique de faciliter les échanges au Togo. Parallèlement, le gouvernement togolais mise sur les recettes fiscales dont l'accroissement des recettes douanières pour le financement de son émergence. L'enjeu pour le Togo est donc de mettre en

œuvre la facilitation des échanges tout en améliorant ses performances de mobilisation des recettes douanières. Pour ce faire, il est important d'analyser le comportement de chaque composante de la facilitation des échanges par rapport à l'assiette des recettes douanières afin de prioriser les réformes à mettre en place. D'où la question de recherche suivante : Quel est l'effet des différentes composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au Togo? Il s'agit donc d'analyser les effets différenciés des différentes composantes de la facilitation des échanges sur les recettes douanières au Togo. Il s'agit spécifiquement d'identifier les composantes de la facilitation des échanges qui agissent directement sur l'assiette des recettes douanières du Togo et ensuite d'analyser les effets indirects des composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières. L'hypothèse principale qui découle de cette étude est que les composantes de la facilitation des échanges agiraient différemment sur l'assiette des recettes douanières du Togo. Cette hypothèse se décline en deux hypothèses spécifiques. Premièrement, certaines composantes de la facilitation des échanges agiraient directement sur l'assiette des recettes douanières au Togo. Ensuite, les composantes de la facilitation des échanges auraient des effets indirects sur les recettes douanières au Togo.

Comprendre l'effet spécifiques de chaque composante de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières est important pour élaborer la stratégie d'implémentation de la facilitation des échanges pour le Togo. Cette compréhension permet également d'aligner la mise en œuvre de la facilitation des échanges sur l'objectif de la mobilisation des recettes.

Le reste de l'article est organisé comme suit, le point I abordera la revue de littérature sur les composantes de la facilitation des échanges et l'élargissement de l'assiette des recettes. Le point II sera consacré à la stratégie empirique pour analyser les effets de la facilitation des échanges sur les recettes douanières. Le point III est dédié à la présentation et la discussion des résultats. Enfin, une conclusion.

### **1. Revue de littérature**

Plusieurs théories et études se sont consacrées à la relation entre la facilitation des échanges et l'assiette des recettes douanières. Engman (2005) a étudié l'impact économique de la facilitation des échanges et en particulier le lien entre la facilitation des échanges et les flux commerciaux, les recettes publiques et les investissements directs étrangers. Il aboutit aux conclusions selon lesquelles les procédures douanières améliorées et simplifiées auraient un impact positif significatif sur les recettes publiques. Morini, et al (2017) sont allés dans le même sens en recueillant des données d'enquête auprès de 40 parties prenantes à travers le monde. Leur

principale conclusion est qu'il n'y pas de lien direct entre la facilitation des échanges et la perte de recettes douanières. Une implication de ce résultat est que la mise en œuvre de la facilitation des échanges ne conduit pas à une perte des recettes. Gnangnon, (2017) s'appuie sur 102 pays dont 23 pays industrialisés et les pays en développement en isolant également les pays africains, au sein de l'échantillon des pays en développement. Leur analyse empirique suggère que la facilitation des échanges aurait un effet positif sur les recettes fiscales hors ressources, quel que soit l'échantillon de pays considéré dans l'analyse. Bugbilla et Asamoah (2016) ont montré dans le cas du Ghana que la facilitation des échanges permettrait à l'administration douanière du Ghana d'atteindre ses objectifs de mobilisation des recettes. Malgré le fait que ces études mettent en évidence les effets positifs de la facilitation des échanges sur les performances économiques d'un pays, elles ont une faiblesse en simplifiant ce phénomène qui est non seulement complexe mais aussi constitué de plusieurs composantes.

Milner, et al (2008) sont allés au-delà des effets de la facilitation des échanges sur les recettes douanières pour analyser les effets des composantes de la facilitation des échanges sur les recettes douanières. Ils ont montré que certaines composantes de la facilitation des échanges comme les procédures, l'automatisation, la documentation, la transparence, la modernisation et la coopération entre les douanes et d'autres agences gouvernementales sont les plus importantes à mettre en œuvre. Yadav (2014) a étudié quatre (4) composantes de la facilitation des échanges à savoir l'infrastructure physique, les technologies de l'information et de la communication, l'environnement des affaires et l'efficacité aux frontières. Ses résultats montrent que les composantes de la facilitation des échanges ont des effets différents sur les variables macroéconomiques.

Sakyi, et Afesorgbor (2019) ont également analysé les effets des composantes de la facilitation des échanges à travers l'analyse en composante principale et ont montré que toutes les mesures de la facilitation des échanges qui agissent sur les coûts commerciaux avaient plus d'effets bénéfiques pour le pays qui les met en œuvre. Imorou, (2023) a montré dans le cas du Benin que la baisse des coûts commerciaux liés à la prestation des services étaient fondamentale pour améliorer la compétitivité du port de Cotonou et donc élargir l'assiette des recettes. N'dri, (2016) montre que dans le cas de la Côte d'Ivoire, toutes les réformes liées à l'automatisation malgré leur effectivité n'ont pas conduit systématiquement aux changements de comportements pour entraîner les effets bénéfiques espérés.

Toševska-Trpčevska et Tevdovski (2016) ont fait une analyse sur les indicateurs de facilitation des échanges en analysant des mesures spécifiques de facilitation des échanges pour les pays

d'Europe du Sud-Est. Ils ont construit douze (12) indicateurs de facilitation des échanges qui correspondent aux principaux domaines politiques négociés à l'OMC. Ils ont expliqué cette approche par le fait qu'elle devrait permettre aux pays de mieux évaluer quelles mesures de facilitation des échanges méritent la priorité.

L'analyse de la littérature sur la facilitation des échanges et les recettes douanières quoiqu'abondante reste limitée par un grand nombre d'études qui ont considérés la facilitation des échanges par un indice synthétique ou quelques des hypothèses sur la réduction des coûts commerciaux et des délais. Peu d'études ont analysé toutes les composantes de la facilitation des échanges afin de les prioriser selon leurs effets sur les variables macroéconomiques.

Cette analyse est très importante pour les pays en développement qui ont engagé des réformes et ont besoin de fil conducteur pour achever ses réformes. Pour beaucoup de pays en développement, il s'agit aussi de concilier la facilitation des échanges et la mobilisation des recettes. En ce sens, faciliter est certes une bonne chose, mais faciliter en mobilisant davantage de recettes douanières est mieux. Il est donc important pour ces pays d'avoir une idée précise sur l'ordre de grandeur dans lequel chaque composante de la facilitation des échanges améliore l'assiette des recettes douanières. Cette étude comble ce besoin en analysant les effets de chaque composante de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au Togo. Elle s'inspire de la décomposition de la facilitation des échanges de l'OCDE dans la mesure où cette décomposition respecte beaucoup plus l'esprit de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE).

## **2. Vérification empirique des effets des composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières**

### **2.1. Spécification du modèle théorique**

En s'inspirant de Adjande et Donko (2024), nous avons utilisé le modèle de gravité du fait qu'il possède un grand pouvoir explicatif des flux commerciaux. Il est compatible avec les modèles du commerce international (Head et Mayer, 2014) et permet d'isoler les effets directs de chaque variable.

Dans son expression la plus simple, l'équation de gravitation se présente, pour tout couple de pays (i, j) comme suit :

$$Com_{ij} = A * dist_{ij}^{\beta_1} (y_i * y_j)^{\beta_2} \quad (1)$$

$Com_{ij}$  représente la valeur du commerce bilatéral entre le pays i et le pays j,

Y est le Produit Intérieur Brut (PIB),

$Dist_{ij}$  mesure la distance entre le pays i et le pays j,

A,  $\beta_1$  et  $\beta_2$  sont des coefficients ;  $\beta_1$  est supposé négatif tandis que  $\beta_2$  est supposé positif.

Exprimée sous sa forme linéarisée, l'équation (1) peut être reformulée comme ci-après :

$$\ln Com_{ij} = \beta_0 + \beta_1 dist_{ij} + \beta_2 (y_i * y_j) \quad (2)$$

## 2.2. Equation à estimer

Le modèle empirique s'écrit à partir de la spécification empirique comme suit :

$$\ln import_{ij} = a_0 + a_1(\ln PIB_{it} * \ln PIB_{jt}) + a_2 \ln dis_{ij} + a_3 Front_{ij} + a_4 col_{ij} + a_5 lang_{ij} + a_6 corrup_{ijt} + a_7 enclav_{jt} + a_8 UEMOA_{jt} + a_9 X_{ijt} + \varepsilon_{ij}$$

Dans cette équation,  $i$  et  $j$  représentent respectivement le pays importateur (Togo) et le pays exportateur et  $t$  l'année. Les variables indépendantes  $\ln Pib$  et  $\ln dist$  désignent respectivement le Produit Intérieur Brut et la distance géographique entre les deux pays partenaires. La variable  $corup$  désigne la corruption. Les variables de résistances multilatérales  $Front$ ,  $col$ ,  $lang$ ,  $encl$ ,  $UEMOA$ ,  $CEDEAO$ , désignent respectivement la frontière commune, colonisateur commun, langue commune, l'enclavement et l'appartenance à la l'UEMOA. Pour finir  $X$  désigne les variables d'intérêts relatives aux composantes de la facilitation des échanges.

## 2.3. Choix des variables

Nous présentons successivement nos variables endogènes, ensuite les variables d'intérêt et les variables de contrôle.

### 2.3.1. La variable endogène

La variable endogène est l'assiette des recettes douanières captée par les importations qui sont la principale base des recettes douanières (OMD, 2014 ; Adjande et Donko, 2024). Les données proviennent de la base « comtrade » des Nations Unies.

### 2.3.2. Les variables d'intérêts et de contrôle

Les variables d'intérêts sont les différentes composantes de l'indice de la facilitation des échanges. Il s'agit respectivement de la « Disponibilité des informations », de l'« Implication de la communauté commerciale », des « Décisions anticipées », des « Procédures d'appel », des

« Frais et charges », des « Documents », de l' « Automatisation », des « Procédures », de la « Coopération entre les agences des frontières intérieures », « Coopération entre les agences des frontières extérieures » et la « Gouvernance et impartialité ».

Ces composantes prennent la valeur de 0 à 2. La valeur 0 signifie que l'administration douanière en question ne répond pas du tout à la norme AFE et 2 veut dire qu'elle respecte parfaitement cette norme. Les données proviennent de la base OCDE (2023).

Pour estimer le modèle de gravité, ce travail utilise des variables de contrôle. Elles sont de deux ordres. D'une part les variables fondamentales du modèle de gravité qui sont la taille économique (Pib) du pays et la distance entre les pays qui échangent. A ces variables, il faut ajouter les résistances multilatérales.

#### **2.3.4. Nature des données et leurs sources**

Les données utilisées dans ce travail sont des données secondaires et couvrent quarante-six (46) pays dont le Togo et ses partenaires économiques sur la période 2015-2022. Les données de la variable endogène sont issues de la base « comtrade ». Les données des variables d'intérêt proviennent de l'OCDE (2023). Les variables de contrôles proviennent essentiellement de la base « CEPII » et WDI (2023).

#### **2.4. Procédure d'estimation**

Cinq (05) estimateurs différents sont estimés dans cette étude. Les résultats de ces estimateurs sont comparés à la littérature pour choisir le meilleur estimateur. Il s'agit de l'estimateur MCO simple, MCO avec option « robust », l'estimateur « pseudo maximum de vraisemblance à partir d'une loi de Poisson (PPML) », l'estimateur « Tobit » et l'estimateur « Xtobit ».

Les tests Fisher-type qui combinent les tests de Maddala-Wu (1999) et de Choi (2002) utilisés pour tester la stationnarité montrent que toutes les variables sont stationnaires à niveau. Le test de Breusch-Pagan rejette l'hypothèse d'homoscédasticité.

### **3. Présentation et discussion des résultats**

#### **3.1. Corrélation entre les composantes de la facilitation des échanges et l'assiette des recettes au Togo**

L'analyse des corrélations entre les composantes de la facilitation des échanges et l'assiette des recettes douanières au Togo révèle qu'il existe une corrélation positive et significative au seuil de 1% entre ces variables. Ce résultat signifie que la facilitation des échanges et ses composantes vont dans le même sens que l'assiette des recettes douanières au Togo. D'où la première conclusion que les composantes de la facilitation des échanges sont positivement corrélées à des niveaux très élevés de l'assiette des recettes douanières au Togo.

**Tableau 1 : corrélations entre l'assiette des recettes douanières et les composantes de la facilitation des échanges**

	Coefficient	Probabilité
Performance moyenne	0.2218*	0.0000
A-Disponibilité des informations	0.2057*	0.0001
B-Implication de la communauté commerciale	0.2375*	0.0000
C-Décisions anticipées	0.2109*	0.0001
D-Procédures d'appel	0.1906*	0.0003
E-Frais et charges	0.2669*	0.0000
F- Documents	0.1939*	0.0002
G-Automatisation	0.2333*	0.0000
H- Procédures	0.2042*	0.0001
I-Coopération entre les agences des frontières intérieures	0.2742*	0.0000
J-Coopération entre les agences des frontières extérieures	0.2073*	0.0001
K-Gouvernance et impartialité	0.2131*	0.0000

**Source: Auteurs**

### 3.2. Résultats des estimations du modèle économétrique

Cinq (05) différents estimateurs ont été estimés dans les modèles (1) à (5) dans un cadre de contrôle de corruption. Le modèle (6) est estimé sans contrôle de corruption. Les modèles (7) et (9) sont estimés dans un cadre de facilitation des échanges et de contrôle de la corruption et le modèle (8) dans un cadre de facilitation sans contrôle de la corruption.

Dans tous les modèles de (1) à (6), le coefficient du Pib est positif et significatif au seuil de 1% alors que le coefficient de la distance est négatif et significatif sauf avec l'estimateur « xtobit » où ce coefficient est non significatif. Le signe de ces deux (02) variables de base du modèle de gravité confirment les prédictions théoriques et empiriques. Les coefficients des variables frontière commune, appartenance à une zone de libre-échange matérialisée par l'Uemoa sont positifs et significatifs au seuil de 1% sauf avec l'estimateur « xtobit » où ces coefficients sont non significatifs au seuil de 10%. Pour ce qui est des coefficients de la variable « contrôle de la corruption », « Langue » et avoir « le même colonisateur », ils sont non significatifs dans tous les modèles. Les coefficients de la variable « enclavement » et « la corruption » sont négatifs et significatifs. Il ressort de ces résultats que le modèle « MCO » avec l'option « robust » donne les meilleurs résultats comparativement aux prédictions de la littérature.

**Tableau 2 : Estimations des effets la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au Togo dans un cadre de contrôle de la corruption**

VARIABLES	(1) MCO Simple	(2) MCO Robust	(3) PPML	(4) TOBIT	(5) XTTOBIT	(6) MCO Robust	(7) MCO_FA 1 Robust	(8) MCO_FA 2 Robust	(9) MCO_FA3 Robust
Pib	0.714*** (0.0807)	0.714*** (0.101)	0.0446*** (0.00614)	0.714*** (0.0983)	0.679*** (0.182)	0.712*** (0.100)	1.082*** (0.0929)	1.001*** (0.0913)	1.073*** (0.0925)
Distance	-0.391** (0.152)	-0.391*** (0.116)	-0.0219*** (0.00698)	-0.391*** (0.113)	-0.340 (0.364)	-0.385*** (0.105)	-0.581*** (0.130)	-0.686*** (0.134)	-0.595*** (0.132)
Frontière	1.573*** (0.564)	1.573*** (0.427)	0.105*** (0.0269)	1.573*** (0.418)	1.626 (1.354)	1.483*** (0.398)	2.418*** (0.422)	1.807*** (0.404)	2.439*** (0.425)
Enclavement	-2.693*** (0.586)	-2.693*** (0.429)	-0.181*** (0.0290)	-2.693*** (0.419)	-2.762* (1.414)	-2.675*** (0.422)	-1.876*** (0.446)	-1.774*** (0.433)	-1.853*** (0.447)
Langue	-0.363 (0.331)	-0.363 (0.350)	-0.0214 (0.0218)	-0.363 (0.342)	-0.324 (0.792)	-0.217 (0.336)	0.866*** (0.248)	0.950*** (0.236)	0.876*** (0.248)
Colonisation	-0.585 (0.417)	-0.585 (0.504)	-0.0408 (0.0333)	-0.585 (0.493)	-0.799 (0.991)	-0.772 (0.508)	-0.815* (0.416)	-0.886** (0.414)	-0.821** (0.416)
Uemoa	2.004*** (0.549)	2.004*** (0.555)	0.132*** (0.0375)	2.004*** (0.543)	2.094 (1.321)	1.899*** (0.534)	2.670*** (0.515)	2.100*** (0.450)	2.696*** (0.514)
Contrôle de la Corruption	-0.0362 (0.180)	-0.0362 (0.162)	-0.00248 (0.00951)	-0.0362 (0.159)	0.113 (0.348)		0.697*** (0.200)		0.743*** (0.202)
Corruption						-0.165** (0.0766)		-0.423*** (0.0840)	
Facilitation Moyenne							0.188*** (0.0521)		
Facilitation Somme								1.893*** (0.446)	2.255*** (0.590)
Constant	1.155 (2.275)	1.155 (2.795)	1.820*** (0.169)	0.754 (2.730)	1.311 (5.056)	1.347 (2.629)	-10.54*** (2.255)	-7.260*** (2.278)	-10.90*** (2.249)
Observations	321	321	321	321	321	321	308	308	308
R-squared	0.435	0.435	0.437			0.442	0.606	0.627	0.608

**Source : Auteurs**

Robust standard errors in parentheses

\*\*\* p&lt;0.01, \*\* p&lt;0.05, \* p&lt;0.1

Lorsqu'on intègre la facilitation des échanges dans les modèles MCO avec option « robust », son coefficient est positif et significatif dans les modèles (7), (8) et (9). En plus, elle agit sur la significativité des autres variables. Un premier enseignement de ce résultat est que la facilitation des échanges agit directement et indirectement sur l'assiette des recettes douanières au Togo. L'élasticité de la variable PIB passe de 0,7 point de pourcentage à plus d'un point de pourcentage dans le cadre de la facilitation des échanges. Elle est légèrement plus élevée dans le cadre de la lutte contre la corruption. Il en est de même pour les coefficients de la distance qui passe de 0,391 à près de 0,6 point de pourcentage dans un cadre de facilitation des échanges mais moins important dans un cadre de la lutte contre la corruption. Les coefficients de la variable « frontière » sont plus élevés dans le cadre de la facilitation des échanges et vont jusqu'à plus de 2 points de pourcentage dans un cadre de lutte contre la corruption. La variable « enclavement » a des coefficients plus faibles dans un cadre de la facilitation des échanges. Les coefficients de la variable « Langue » sont positives et significative au seuil de 1% dans un

cadre de la facilitation des échanges. Les coefficients de la variable « colonisation » sont négatifs et significatifs dans un cadre de la facilitation des échanges.

*Estimation des effets des composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières*

L'estimation des effets des composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au Togo montre qu'il existe des composantes qui ont un effet direct positif sur l'assiette des recettes et d'autres non. Selon ces résultats, les décisions anticipées, la coopération entre les agences des frontières intérieures, la coopération entre les agences des frontières extérieures n'ont pas d'effet significatif direct sur l'assiette des recettes douanières du Togo.

En ce qui concerne les composantes de la facilitation des échanges qui influencent directement l'assiette des recettes douanières, il ressort que la disponibilité des informations a un coefficient positif et significatif au seuil de 1% sur l'assiette des recettes douanières. Ce coefficient va de 1,1 à 1,4. Une amélioration de la disponibilité des informations de 1% accroît l'assiette des recettes douanières du Togo d'au moins 1,4 points de pourcentage. L'implication de la communauté commerciale a un coefficient positif et significatif au seuil de 1%. Ce coefficient est de 1,6. Ce résultat signifie qu'une amélioration au niveau de la composante implication de la communauté commerciale de 1% accroît l'assiette des recettes douanières du Togo de 1,6 points de pourcentages. Il ressort aussi que les décisions d'appel ont un coefficient positif et significatif au seuil de 1% sur les importations. Ce coefficient va de 0,7 à 0,8. Ce résultat suggère qu'une progression de cette variable de 10% accroît l'assiette des recettes douanières du Togo d'au moins 7 points de pourcentage. Les frais et charges ont un coefficient positif et significatif au seuil de 1%. Ce coefficient est de 1,0. Ce résultat signifie qu'une réduction des frais et charges de 1% accroît l'assiette des recettes douanières du Togo de 1 point de pourcentage. La simplification des documents a un coefficient positif et significatif au seuil de 1%. L'élasticité associée à cette variable va de 1,5 à 2,2. Ce résultat signifie qu'une simplification des procédures de 1% améliore l'assiette des recettes douanières du Togo d'au moins 1,5 points de pourcentage.

Tableau 3 : Estimation des effets des composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au Togo

Variables	Corruption	Contrôle de la corruption
Disponibilité des informations	1.421*** (0.343)	1.144*** (0.355)
Implication des opérateurs	1.561*** (0.516)	1.674*** (0.601)
Décisions anticipées	0.373 (0.266)	0.265 (0.281)
Procédures d'appel	0.814*** (0.249)	0.708*** (0.268)
Frais et charges	1.039* (0.610)	0.791 (0.644)
Documents	1.551*** (0.287)	2.255*** (0.351)
Automatisation	1.223*** (0.315)	1.362*** (0.365)
Procédures	4.003*** (0.543)	5.217*** (0.667)
Frontières intérieures	0.356* (0.201)	0.183 (0.233)
Frontières extérieures	0.0147 (0.213)	-0.340 (0.266)
Gouvernance et impartialité	1.505*** (0.311)	0.875** (0.401)

Source: Auteurs

Standard errors in parentheses

\*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$

L'automatisation a un coefficient positif et significatif au seuil de 1%. Son coefficient va de 1,2 à 1,3. Une progression de l'automatisation des procédures douanières de 1% accroît l'assiette des recettes douanières du Togo d'au moins 1,2%. Pour ce qui est des procédures douanières, elles ont un coefficient positif et significatif au seuil de 1%. Ce coefficient est compris entre 4,0 et 5,2. Une amélioration des procédures douanières de 1% accroît l'assiette des recettes douanières du Togo d'au moins 4%. La coopération entre les agences des frontières intérieures a un effet positif et significatif au seuil de 10% sur l'assiette des recettes douanières du Togo. Ce coefficient est de 0,3. Une amélioration de cette composante de 10% au Togo accroîtrait l'assiette des recettes douanières du Togo d'au moins 3%. La gouvernance et l'impartialité ont un effet positif et significatif au seuil de 10% sur les importations du Togo. Ce coefficient va de 0,9 et 1,5. Une progression dans la gouvernance de l'administration douanière de 10% au

Togo accroîtrait l'assiette des recettes douanières du Togo d'au moins 9%.

### **3.2. DISCUSSION DES RESULTATS**

Les différentes estimations ont permis de mettre en évidence plusieurs résultats selon lesquels les composantes de la facilitation des échanges agissent directement, indirectement et différemment sur le commerce entre le Togo et ses partenaires et constitue ainsi une source pour élargir l'assiette des recettes douanières.

#### **3.2.1. Discussion des résultats par composante**

La composante « procédures » est la composante qui a une forte élasticité sur l'assiette des recettes douanières au Togo par rapport aux autres composantes. Lorsque l'administration douanière contrôle la corruption, l'élasticité de cette composante sur l'assiette des recettes douanières atteint les cinq points de pourcentage. En absence du contrôle de la corruption, cette élasticité tombe à quatre points de pourcentage. Ce résultat met en exergue l'importance de la simplification et l'harmonisation des procédures douanières entre le Togo et ses partenaires. Les procédures douanières complexes et difficiles à comprendre entraînent des erreurs de déclaration et érodent l'assiette des recettes douanières. Des procédures longues et bureaucratiques dissuadent les importateurs de se conformer aux règles et les encouragent à recourir à des pratiques informelles pour éviter les retards. La simplification et l'harmonisation des procédures douanières encouragent donc les opérateurs à se formaliser, réduit les délais, les coûts commerciaux, la corruption et la fraude. En plus, l'amélioration des procédures agit indirectement sur l'assiette des recettes en améliorant l'effet des variables « Pib », « Frontière », « Uemoa ». Avec des procédures simples, la lutte contre la corruption devient efficace et améliore l'assiette des recettes tout comme le fait de partager une même langue. En outre, les procédures simples permettent au Togo d'importer beaucoup plus des pays proches car elle renforce les effets de la distance. La simplification des procédures permet donc de réduire les délais et tracasseries sur les frontières terrestres, de stimuler les échanges communautaires avec les pays proches en substituant les importations avec celles des pays éloignés.

La composante « documents » influence aussi fortement l'assiette des recettes douanières au Togo. En effet, la simplification de la documentation nécessaire pour importer de 1% accroît l'assiette des recettes du Togo de plus 2,2 points de pourcentage dans un cadre de la lutte contre la corruption et 1,5 points de pourcentage hors de ce cadre. Moïse et Sorescu (2013) ont montré que la composante « Documents » de la facilitation des échanges réduisait les coûts commerciaux de l'ordre de 3%. En outre, la réduction du nombre de documents améliore les

procédures douanières. Elle permet aussi une meilleure transparence et la traçabilité des opérations, un meilleur contrôle et vérification des déclarations. Au-delà de son effet direct sur l'assiette des recettes douanières au Togo, la réduction du nombre de documents pour se conformer à la réglementation commerciale agit indirectement sur l'effet du Pib, du commerce frontalier, de l'intégration régionale et le fait de partager une même langue sur l'assiette des recettes douanières.

La composante « disponibilité des informations » influence d'une manière importante et directe l'assiette des recettes au Togo. La publication des informations permet aux entreprises de mieux comprendre les procédures douanières. En ce sens, la disponibilité des informations a un impact significatif sur l'assiette des recettes douanières en améliorant la qualité des déclarations. Elle permet aussi, le respect des exigences pour aboutir à une déclaration correcte de la valeur, de l'origine et la position tarifaire. La disponibilité des informations permet également d'identifier les risques de fraude, tels que la sous-déclaration de la valeur ou les glissements tarifaires, d'accroître la transparence et réduire les possibilités de corruption. Elle permet d'avoir un climat de confiance entre les acteurs économiques. En outre, la disponibilité d'informations favorise l'automatisation des procédures.

La composante « implication de la communauté commerciale » influence d'une manière importante l'assiette des recettes au Togo. L'implication de la communauté commerciale permet de mettre en place des mécanismes de consultation et de dialogue avec les autorités douanières pour identifier les obstacles au commerce et de trouver des solutions pour réduire le secteur informel et favoriser la conformité volontaire. En outre, l'implication de la communauté commerciale améliore l'utilisation des technologies, des systèmes informatisés et l'efficacité des procédures douanières en réduisant les délais et les coûts commerciaux.

Au-delà de ces effets positifs directs sur l'assiette des recettes, ces composantes améliorent aussi l'effet des variables « Pib », « Frontière », « enclavement », « l'intégration » sur l'assiette des recettes douanières. En ce qui concerne les variables « langue » qui est non significatif dans un cadre sans facilitation des échanges, il ressort que ces composantes libèrent les effets positifs de ces variables sur l'assiette des recettes douanières. Il ressort aussi que ces composantes renforcent beaucoup plus les échanges entre pays voisins et les pays qui partagent une même langue de travail en dissuadant le commerce à distance. Elles rendent efficace le contrôle de la corruption sur l'assiette des recettes douanières.

Les procédures d'appel agissent sur l'assiette des recettes douanières à travers la conformité des importateurs, qui réduit la fraude. Les règles claires créent la confiance et réduisent les coûts

commerciaux. Nos résultats dans le cadre du Togo montrent que cette variable a un effet direct positif et significatif sur l'assiette des recettes douanières du Togo. Cette composante améliore aussi l'effet des variables « Pib », « Frontière », « enclavement », « l'intégration » sur l'assiette des recettes douanières. En ce qui concerne les variables « langue » qui est non significatif dans un cadre sans facilitation des échanges, il ressort que cette composante libère les effets positifs de ces variables sur l'assiette des recettes douanières. Il ressort aussi que cette composante renforce beaucoup plus les échanges entre pays voisins et les pays qui partagent une même langue de travail en dissuadant le commerce à distance. Elle permet aussi de diversifier les partenaires et aller au-delà du pré carré colonial.

Les résultats des estimations montrent que la gouvernance et l'impartialité ont un effet positif et significatif direct sur l'assiette des recettes douanières au Togo. Ce coefficient est de 1,505 dans un environnement de corruption. Lorsque la corruption est combattue efficacement, ce coefficient tombe à 0,875. Ce résultat met en lumière le rôle de la composante « gouvernance et impartialité » dans des milieux où prospèrent la corruption. Le résultat confirme aussi les assertions théoriques selon lesquelles la gouvernance et l'impartialité permettent d'accroître l'assiette des recettes en améliorant la conformité, la confiance et l'efficacité des contrôles.

La gouvernance et l'impartialité améliorent aussi l'effet de la variable « Pib », « Frontière », « Enclavement », « Intégration » sur l'assiette des recettes. En ce qui concerne les variables « langue » et « contrôle de la corruption qui sont non significatif dans un cadre sans facilitation des échanges, il ressort que cette composante libère les effets positifs de ces variables sur l'assiette des recettes douanières. Il ressort aussi que cette composante renforce beaucoup plus les échanges entre pays voisins en dissuadant le commerce à distance. En effet, la gouvernance et l'impartialité accroissent l'effet négatif de la distance sur l'assiette des recettes au Togo. Cette composante rend aussi l'effet de la variable avoir le « même colonisateur significatif » mais négatif. En effet, la gouvernance et l'impartialité favorise la diversification des partenaires et permet au Togo de s'émanciper du pré carré colonial pour nouer de nouvelles relations commerciales.

Il est ressorti de nos estimations que la composante « automatisation des procédures » influence directement l'assiette des recettes douanières du Togo. Dans un cadre de la facilitation des échanges sans contrôle de la corruption, l'effet de l'automatisation sur l'assiette des recettes douanières est moindre par rapport à son effet sur l'assiette des recettes douanières dans un cadre de la lutte contre la corruption. Lorsque l'automatisation des procédures s'améliore de 1%, cela se traduit par une augmentation de 1,2% de l'assiette des recettes douanières si la

corruption n'est pas combattue efficacement contre 1,4% lorsque la corruption est combattue. En effet, l'automatisation permet de réduire les délais de dédouanement en améliorant les procédures. Elle réduit les coûts commerciaux en agissant sur la composante « frais et charges ». En outre, l'automatisation influence la composante « gouvernance » en améliorant l'efficacité des contrôles et à analyser la conformité des déclarations.

L'automatisation a également des effets indirects sur l'assiette des recettes douanières. Elle améliore l'effet de la taille de l'économie sur l'assiette des recettes douanières. Elle permet aussi de réduire les effets négatifs de la distance sur l'assiette des recettes douanières. En d'autres termes, l'automatisation permet au Togo d'importer beaucoup plus des pays éloignés que sans automatisation. Elle améliore aussi le commerce entre le Togo et ses voisins. L'automatisation favorise également le commerce entre le Togo et les pays enclavés et les pays avec lesquels le Togo partage la même langue officielle. Par contre, l'automatisation réduit le volume du commerce du Togo et les pays avec lesquels il a un même colonisateur. Enfin, l'automatisation favorise l'effet de l'intégration sur l'assiette des recettes douanières.

Les décisions anticipées n'ont pas d'effets positifs directs sur l'assiette des recettes douanières au Togo. Cependant, cette composante améliore l'effet des variables « Pib », « Frontière », « enclavement », « l'intégration » sur l'assiette des recettes douanières. En ce qui concerne les variables « langue » qui est non significatif dans un cadre sans facilitation des échanges, il ressort que cette composante libère les effets positifs de ces variables sur l'assiette des recettes douanières. Il ressort aussi que cette composante renforce beaucoup plus les échanges entre pays voisins et les pays qui partagent une même langue de travail en dissuadant le commerce à distance. La langue de travail apparaît ainsi comme un élément supplémentaire de facilitation dans la mesure où elle permet de vite s'entendre, d'éviter les intermédiaires et donc accélérer la procédure de dédouanement.

La composante « frais et charge » améliore l'assiette des recettes au Togo dans un cadre de facilitation des échanges. Toutefois, nos résultats montrent qu'au Togo, lorsque la lutte contre la corruption est efficace, cette composante n'a plus d'effet direct sur l'assiette des recettes. Ce résultat s'explique par le fait que cette composante est celle sur laquelle le Togo a fait plus d'effort. De sorte que les coûts et charges règlementaires sont minimales lorsque les opérateurs et différents acteurs restent dans la légalité. Toutefois, cette composante agit indirectement sur l'assiette des recettes en améliorant l'effet des variables « Pib », « Frontière », « distance » et l'intégration. En plus, la réduction des coûts commerciaux est la composante la plus importante de la facilitation. Elle est considérée comme une finalité. En réduisant les coûts associés aux

échanges commerciaux, les volumes de commerce augmentent. La réduction des coûts commerciaux peut stimuler l'économie en encourageant les entreprises à investir davantage dans l'importation et l'exportation. La réduction des coûts commerciaux encourage également la conformité volontaire en réduisant la fraude sur la valeur ou les contrebandes.

La coopération entre les agences chargées des frontières permet de réduire les délais et les obstacles de traitement des marchandises entre deux (02) ou plusieurs administrations. La réduction des délais permet de réduire les coûts commerciaux et accroître l'assiette des recettes. La réduction des obstacles permet aussi de réduire le secteur informel et la contrebande au niveau des frontières. La coopération permet également d'échanger les informations et les renseignements pour améliorer l'efficacité des contrôles. Le fait que cette composante n'agit pas directement sur l'assiette des recettes douanières au Togo peut s'expliquer par le fait qu'elle transmet ces effets aux composantes « procédures », « frais et charges », « gouvernance et impartialité ». La composante indépendante qui devait permettre à ces composantes d'agir directement sur l'assiette des recettes douanières est son effet sur le secteur informel. Or, ce secteur est toujours important et sa fiscalisation pose toujours des difficultés. Il ressort des estimations que la coopération entre agences à la frontière améliore l'effet des variables du « Pib », de la « frontière » et la « langue » sur l'assiette des recettes douanières au Togo. La coopération entre agences extérieures améliore beaucoup plus cet effet que celle entre agences internes. La coopération entre agences extérieures améliore aussi l'effet de la distance sur l'assiette des recettes alors que la coopération entre agences internes renforce l'effet négatif de la distance sur l'assiette des recettes.

### **3.2.2. Discussion des résultats dans une approche globale de mise en œuvre de la facilitation des échanges**

Les estimations montrent que la facilitation des échanges influence les effets de certaines variables clés sur l'assiette des recettes douanières au Togo. Dans un cadre sans facilitation des échanges, le contrôle de la corruption au sein des administrations des douanes nationales du Togo n'a pas d'effet sur l'assiette des recettes douanières. La littérature sur la corruption et le commerce explique que la corruption dans les réseaux commerciaux augmente le coût du commerce (Yang, 2008 ; Clarke et Xu, 2004 ; Abe et Wilson, 2008 ; Djankov et Sequeira, 2009). Toutefois, il est probable que l'effet de la corruption dépende du contexte institutionnel d'un pays. Dutt et Traca (2010) montrent que la corruption entrave le commerce dans les cas où les droits de douane sont faibles, mais peut accroître les échanges lorsque les taux droits de douane sont élevés. Ce résultat renforce l'idée que la facilitation des échanges est un élément

important pour améliorer la qualité des institutions douanières. En effet, combattre la corruption sans faciliter les échanges réduirait les flux du commerce (OMC, 2015) et donc l'assiette des recettes douanières.

Le fait de partager la même langue de travail ressort comme un moyen de facilitation des échanges dans la mesure où elle rend compréhensible les procédures et les échanges entre différents acteurs. En outre, dans un cadre de facilitation des échanges, le Togo parvient à s'émanciper du pré carré colonial pour tisser de nouvelles relations commerciales avec les pays dont il n'a aucun lien colonial.

Toutes les composantes de la facilitation des échanges améliorent l'effet du Pib sur l'assiette des recettes douanières au Togo. Il ressort aussi que seule la coopération entre les agences internes à la frontière agit positivement sur la distance géographique. Les autres composantes renforcent plutôt les effets négatifs de cette variable sur l'assiette des recettes. Ce résultat s'expliquerait par le fait que la facilitation des échanges encourage beaucoup plus les échanges entre le Togo et les pays voisins ou proche du point de vue de la distance géographique. La facilitation favorise ainsi la substitution des échanges avec les pays éloignés par les échanges avec les pays proches. Il est aussi à noter que dans le cadre du Togo comme celui des pays en développement, les tracasseries sont plus importantes sur les frontières terrestres que par la voie maritime et aérienne. La facilitation vient réduire significativement ces tracasseries pour créer un effet volume entre les pays voisins et le Togo. Ce résultat est confirmé par le fait que la quasi-totalité des composantes de la facilitation des échanges améliorent l'effet de la variable « Frontière » sur l'assiette des recettes douanières. Il est ressorti aussi que toutes les composantes de la facilitation des échanges améliorent l'effet de la variable « enclavement » sur l'assiette des recettes douanières du Togo. La facilitation des échanges en ce sens permet au Togo d'échanger davantage avec les pays enclavés en réduisant les obstacles aux échanges. Toutes les composantes de la facilitation libèrent aussi l'effet de la langue de travail sur l'assiette des recettes. Ce résultat montre d'une part l'importance de l'harmonisation des outils de travail pour qu'ils soient compris facilement et rapidement par tous pour accélérer l'activité commerciale.

La plupart des composantes de la facilitation des échanges permettent au Togo de s'émanciper du pré carré colonial pour tisser de nouvelles relations commerciales en diversifiant les partenaires commerciaux. Toutes ces composantes améliorent aussi l'intégration régionale entre le Togo et les autres pays de la sous-région. Ce qui se traduit par l'amélioration des effets de cette variable sur l'assiette des recettes douanières. La majorité des composantes permettent

aussi de libérer les effets de la lutte contre la corruption sur l'assiette des recettes douanières au Togo.

### **Conclusion**

Plusieurs études ont travaillé sur les effets de la facilitation des échanges sur la mobilisation des recettes publiques, notamment la transmission des effets de la facilitation des échanges par le canal de l'élargissement de l'assiette des recettes douanières. Toutefois, pour les pays en développement, notamment le Togo, la mise en œuvre de la facilitation des échanges quoique bénéfique présente des coûts et des risques. Cela contraint ces pays à mettre en œuvre les politiques de facilitation par palettes. La connaissance des composantes qui agissent directement sur les recettes est alors importante pour mieux appréhender les réformes prioritaires afin de minimiser les risques et incertitudes de court terme.

Cette étude a donc pour objectif principal d'analyser les effets des composantes de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au Togo. Nous avons dans un premier temps convoqué la revue de la littérature. L'examen de cette revue nous a éclairé sur ses limites. La principale limite de la revue se trouve dans le fait que peu d'études ont investigué simultanément sur l'ensemble des composantes de la facilitation des échanges. Nous avons montré que pour les pays en développement comme le Togo, il est important d'aller au-delà des effets positifs de l'indice synthétique de la facilitation pour analyser chaque composante afin de définir un ordre de mise en œuvre de ces composantes. Ensuite, nous avons testé empiriquement les effets de ces différentes composantes sur l'assiette des recettes douanières au Togo à travers un modèle de gravité. Nous avons utilisé plusieurs variables dont les données proviennent de la base de données WDI (2023) de la Banque Mondiale, les données de l'OCDE sur la facilitation des échanges. Ces variables couvrent quarante six (46) pays dont le Togo et ses partenaires commerciaux sur la période 2015-2022.

Il ressort des estimations que les composantes de la facilitation des échanges influencent différemment l'assiette des recettes douanières au Togo. Selon ces résultats, les décisions anticipées, la coopération entre les agences des frontières intérieures, et la coopération entre les agences des frontières extérieures n'ont pas d'effet significatif direct sur l'assiette des recettes douanières du Togo. Toutefois, elles influencent indirectement l'assiette des recettes douanières.

En ce qui concerne les composantes de la facilitation des échanges qui influencent directement l'assiette des recettes douanières, il ressort que la disponibilité des informations, l'implication de la communauté commerciale, les décisions d'appel, les frais et charges, les documents,

l'automatisation, les procédures, la gouvernance et l'impartialité ont un effet positif et significatif direct et indirect sur l'assiette des recettes douanières du Togo.

Au terme de ce travail, les résultats empiriques obtenus permettent d'affirmer que la facilitation des échanges est un moyen pour le Togo d'élargir son assiette des recettes douanières. Certaines composantes de cette facilitation des échanges en élargissant l'assiette des recettes douanières permettent d'atténuer les coûts et les risques de mise en œuvre de la facilitation des échanges. La mise en œuvre des politiques ayant pour but de faciliter les échanges doit donc se baser sur un cadre logique cohérent afin de prioriser les réformes et prévoir un mécanisme d'autofinancement de cette mise en œuvre. Une politique de communication des résultats de ces politiques permettrait aussi d'attirer davantage les partenaires autour de la facilitation des échanges et de créer un cadre de confiance pour améliorer et pérenniser les résultats.

Ces résultats nous amènent à formuler les implications de politiques économiques pour la mise en œuvre de la facilitation des échanges au Togo en vue d'améliorer la collecte des recettes douanières. Mettre l'accent sur la simplification et l'harmonisation des procédures (i), réduire le nombre de documents nécessaires pour les formalités douanières(ii), rendre disponible les informations et impliquer davantage la communauté commerciale (iii). A ces mesures prioritaires, il faut ajouter les procédures d'appel et l'automatisation. Puis la gouvernance et la réduction des coûts. Les gains réalisés par ses réformes serviront à achever les autres réformes sans peser sur les capacités de l'administration douanière et permettrait de mobiliser davantage de partenaires.

Malgré son intérêt, ce travail comme tout travail scientifique présente des limites. Les estimations ont capté beaucoup plus les effets directs dans un cadre d'équilibre partiel. Une analyse en équilibre général permettra de pousser les analyses encore plus loin en captant les effets des composantes de la facilitation des échanges sur les autres agrégats macroéconomiques tels que le travail, la croissance.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Adjande, A. A. (2024).** Attirer les investissements directs étrangers en Afrique sub-saharienne: Rôle de la facilitation des échanges au sein des administrations des douanes nationales. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 5(3).

**Adjande, A.A., & Donko, B. (2024).** « Effets de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au Togo », *Revue Française d'Economie et de Gestion*

**Bughilla, D. & Asamoah, E. O. (2016).** An analysis of trade facilitation at the ports and borders of Ghana: Implications on the mobilization of government revenue. *International Journal of*

Business and Social Science, 7(3), 65-71.

**Coleman, N. & Robert T. (2016).** La mise en œuvre de l'AFE ou comment garantir d'énormes dividendes pour l'économie mondiale, OMD actu, 79.

**Engman, M. (2005).** The economic impact of trade facilitation.

**Feenstra, R. C. & Ma, H. (2014).** Trade Facilitation and the Extensive Margin of Exports. Japanese Economic Review 65(2).

**Gnangnon, S. K. (2017).** Impact of trade facilitation reforms on tax revenue. Journal of Economic Studies, 44(5), 765-780.

**Imorou, Z. (2023).** Le port de Cotonou à l'épreuve des réformes portuaires en Afrique de l'ouest. Espace Géographique et Société Marocaine, 1(77-78).

**Morini, C. de Sá Porto, P. C. & Inácio Jr, E. (2017).** Trade facilitation and customs revenue collection: Is that a paradox. World Customs Journal, 11(2), 23-36.

**Milner, C. Morrissey, O., & Zgovu, E. (2008).** Trade facilitation in developing countries (No. 08/05). CREDIT Research Paper.

**N'dri, k. j. (2016) :** « TIC et modernisation des douanes africaines [paper presentation]. 2ème workshop contrôle de gestion et management public, Dijon, France ».

**OMC. (2015).** Commerce et développement : tendances récentes et rôle de l'OMC. Genève.

**OMD. (2014).** Conférence sur les recettes. A Background Paper for a Panel Discussion: Revenue and WTO Agreement on Trade Facilitation », Session 4, OMD, Bruxelles.

**Sakyi, D. & Afesorgbor, S. K. (2019).** The effects of trade facilitation on trade performance in Africa. Journal of African Trade, 6(1), 1-15.

**Toševska-Trpčevska, K. & Tevdovski, D. (2016).** Trade facilitation indicators and their potential impact on trade between the countries of South-Eastern Europe. Scientific Annals of Economics and Business, 63(3), 347-362.

**Yadav, N. (2014).** Impact of trade facilitation on parts and components trade. The International Trade Journal, 28(4), 287-310.

**Zaki, C. (2014).** An empirical assessment of the trade facilitation initiative: econometric evidence and global economic effects. World Trade Review, 13(1), 103-130.